

L'ECHO DE PARS

Numéro 30

Bulletin Municipal d'informations

12 mars 2007



Editorial

Les cérémonies des vœux sont toujours formulées pour un avenir meilleur, et ce passage symbolique d'une année à l'autre, c'est également l'espoir de nouvelles énergies afin de partager de nouveaux projets. Cette année électorale donne à chacune et chacun d'entre-nous le choix de concevoir et d'envisager l'avenir de notre pays.

Notre village continue de s'enrichir de jour en jour de nouveaux résidents. Dans un proche avenir, une zone pavillonnaire contribuera au développement harmonieux de notre commune.

La volonté de votre équipe municipale se poursuivra dans la persévérance et l'entreprise.

Servir et agir ensemble seront nos valeurs pour continuer de réaliser pour la pérennité.

L. Pasquet

Directeur de la publication et responsable de la rédaction : L. PASQUET.
N° d'inscription : L1 N° 20/94

POMPIERS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI



AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

- Les Dossiers du Conseil.** Page 2
- En direct de la Communauté de Communes . . .** Pages 3 et 4
- En Bref** Page 5
 - Bibliothèque Intercommunale (*horaires et autres*)
 - Elections
- La commission « Bienvenue à Pars »** Pages 6 et 7
 - Rétrospective 2006
 - Projets 2007
- Notre compagnie de Sapeurs-pompiers** Pages 8 et 9
 - Nos pompiers d'hier à aujourd'hui
- Cela s'est passé dans notre commune** Pages 10, 11, 12 et 13
 - Album photo
- Cela se passe dans notre commune** Page 14
 - Gymnastique volontaire
- La cuisine de Martine** Page 15
 - Recettes d'hier
- La Page Pratique** Page 16
 - Nouvelles Familles
 - Mariages
 - Décès
 - Naissances

Ont participé à la rédaction du présent numéro : M^{mes} LANGUILLAT, JOLY, KOZOLYS, VAN RYSEGHEM, M^{rs}. BREUIL, GAUDION, BENOIT.
Mise en Page : M. Philippe BENOIT Dessins : M^{me} Danièle VAN RYSEGHEM

LES DOSSIERS DU CONSEIL

Projets et réalisations à l'étude :

- Remplacement de tous les lampadaires.
- Réhabilitation Maison " Favin ".
- Discussion pour la création du " dépôt de pain ".
- Discussion Zone pavillonnaire sur le Terrain de la Zone artisanale près du cimetière.
- Remplacement des dalles de plafond cassées dans la salle des fêtes.
- Passage en Mars de l'entreprise chargée du désherbage.
- Discussion sur la création de commodités pour les salles d'associations près de l'ancienne mairie.
- Grand Projet village fleuri...

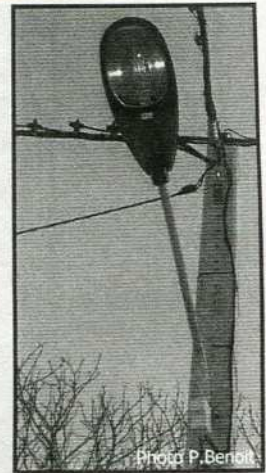


Photo P. Benoit

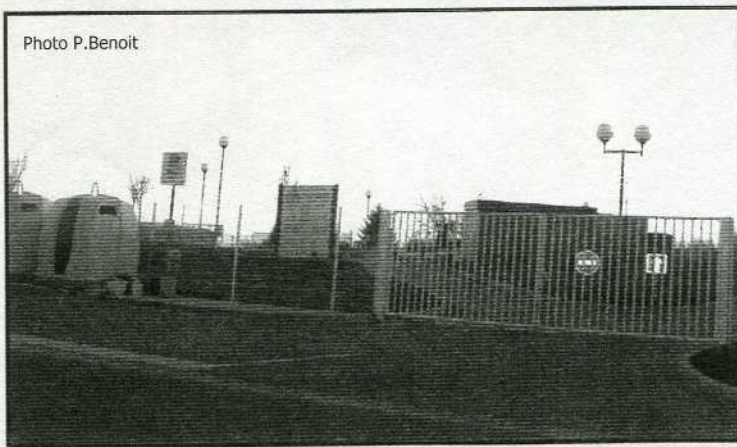


Photo P. Benoit

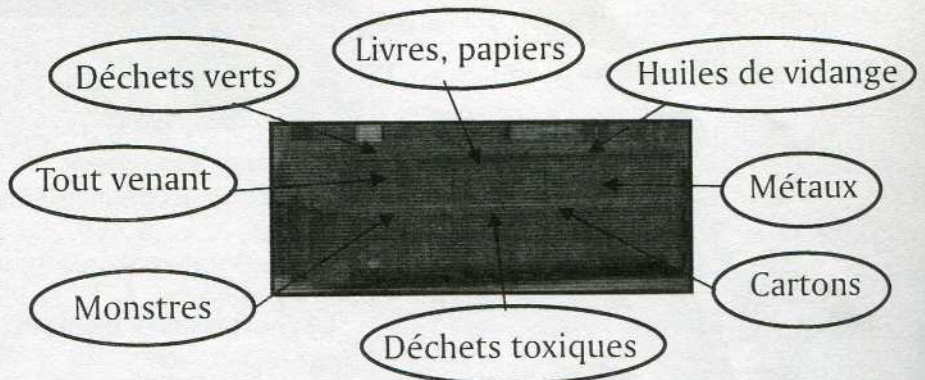
Déchetterie Mode d'emploi

La déchetterie se situe rue Milford Haven à coté des services techniques de la ville de Romilly et de la caserne des sapeurs pompiers.

Son accès est gratuit pour les véhicules légers; les professionnels étant soumis à une redevance.

La déchetterie reçoit une grande partie de nos déchets :

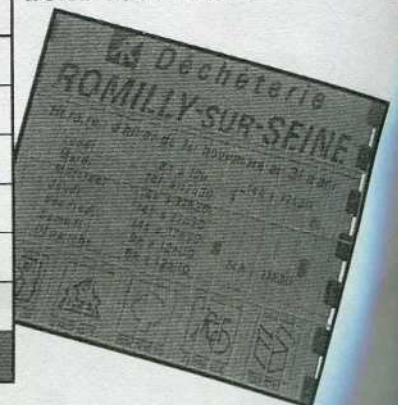
Pour la 1ère fois, le gardien vous demandera la carte grise de votre véhicule, et après inscription, il vous remettra un autocollant à apposer sur votre pare-brise.



HORAIRES D'OUVERTURE

| Fermée les jours fériés | Horaires d'hiver : du 1er novembre au 31 mars | | Horaires d'été : du 1er avril au 31 octobre | |
|-------------------------|--|---------------|--|---------------|
| | LUNDI | 8H00 à 12H00 | 14H00 à 17H30 | 8H00 à 12H00 |
| MARDI | | 14H00 à 17H30 | | 14H00 à 18H45 |
| MERCREDI | | 14H00 à 17H30 | | 14H00 à 18H45 |
| JEUDI | | 14H00 à 17H30 | | 14H00 à 18H45 |
| VENDREDI | | 14H00 à 17H30 | | 14H00 à 18H45 |
| SAMEDI | 9H00 à 12H30 | 14H00 à 17H30 | 9H00 à 12H30 | 14H00 à 18H45 |
| DIMANCHE | 9H00 à 12H30 | | 9H00 à 12H30 | |

Les fois suivantes, il vous suffira d'indiquer le nom de la commune.



EN DIRECT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine intégrant les communes de Maizières la Grande Paroisse, Pars lès Romilly, Crancey, Gelannes, Saint Hilaire sous Romilly et Romilly sur Seine est aujourd'hui une réalité. L'intercommunalité est une réalité pour le bassin de Romilly sur Seine qui a créé la Communauté de Communes des Portes de Romilly présidée par Sarah Auzols.

La Communauté de Communes des Portes de Romilly c'est :

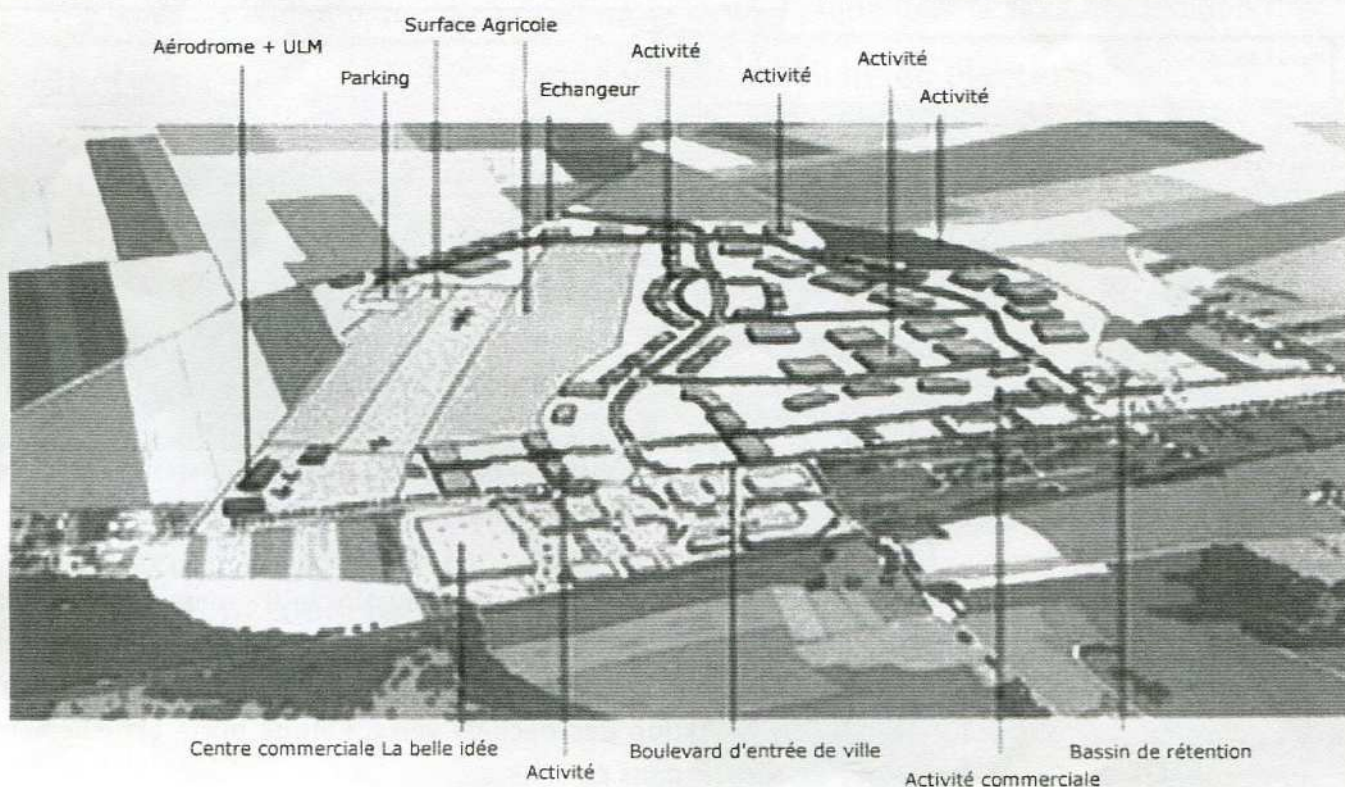
- Une Présidente, Mme Sarah Auzols
- Trois Vice-présidents, MM. Bertrand Journé, Bernard Berton, Lucien Pasquet
- Quatre Membres, Michel Cartelet, Frédéric Mereghetti, Jean Botella, Michel Lamy
- Une assemblée intercommunale de 25 membres titulaires et 14 suppléants.

Le regroupement de six communes soit une population de 19 500 habitants,

Elle s'appuie, dans un premier temps sur quatre compétences essentielles :

- ⇒ Le développement local et l'économie
- ⇒ L'environnement (*collecte des ordures ménagères*)
- ⇒ Administration générale
- ⇒ Service à la population

La ville centre ne pouvait trouver meilleur terrain pour un décollage économique collectif que l'aérodrome et ses 200 hectares qui viennent de lui être rétrocédés par l'Etat. La superficie, l'emplacement, face au Leclerc le long de la RN19 (*et bientôt en bordure de la rocade Sud de Romilly*), font de l'aérodrome un espace idéal pour créer un parc d'activités économiques. Bien évidemment, l'emprise totale des 200 hectares ne pourra être aménagée que par étapes et pas dans sa totalité, en tenant compte des réserves foncières agricoles, de l'espace boisé et de l'activité aéronautique qui est maintenue. Les réserves foncières destinées à effectuer des échanges de terrains en prévision de la future rocade représentent 35 ha, l'espace boisé préservé, 8 ha, et 12 ha conservés pour l'activité aéronautique. Une piste sera supprimée (*Est-Ouest*) tandis que la Nord-Sud sera décalée vers l'Est de 25° pour des raisons de sécurité.



EN DIRECT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

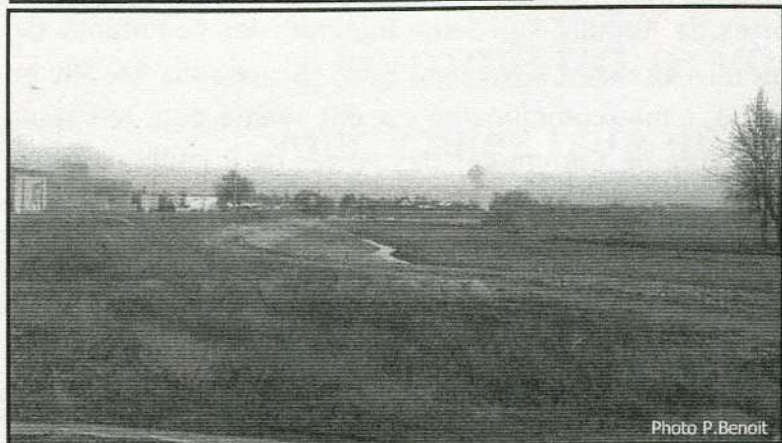


Photo P.Benoit

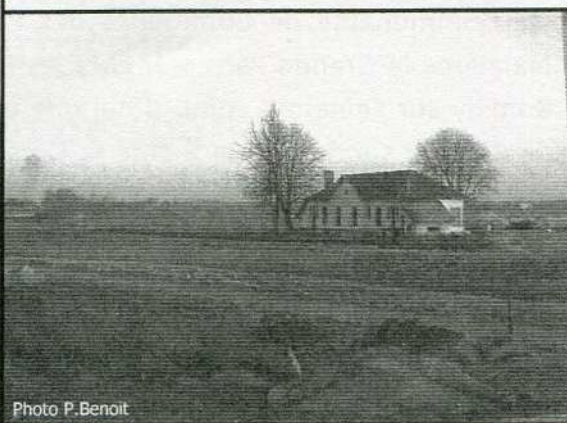


Photo P.Benoit

La première tranche de travaux de 16 hectares démarré en septembre 2006, comprendra les équipements de l'aérodrome, (deux bâtiments de 1500m² chacun, parking et tarmac pour l'aéroclub et le club ULM) ainsi qu'un aménagement paysager à l'entrée du parc d'activité. Neuf hectares de terrains à bâtir seront commercialisés et la nouvelle piste (avec son taxiway) réalisée pour un montant de 4 634 000 €. La réalisation a été confiée à la SIABA et la maîtrise d'œuvre attribuée au groupement Urbam Conseil (urbanisme) et la SCP Guebels et Soret (géomètre, études VRD). La fin de cette première tranche de travaux à été estimée et sera effective fin avril de cette année.

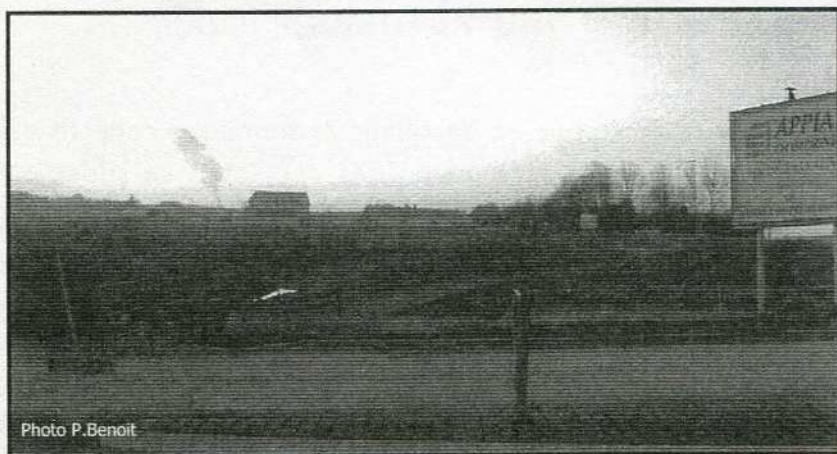


Photo P.Benoit

aménagement paysager à l'entrée du parc d'activité. Neuf hectares de terrains à bâtir seront commercialisés et la nouvelle piste (avec son taxiway) réalisée pour un montant de 4 634 000 €. La réalisation a été confiée à la SIABA et la maîtrise d'œuvre attribuée au groupement Urbam Conseil (urbanisme) et la SCP Guebels et Soret (géomètre, études VRD). La fin de cette première tranche de travaux à été estimée et sera effective fin avril de cette année.

La fin de cette première tranche de travaux à été estimée et sera effective fin avril de cette année.

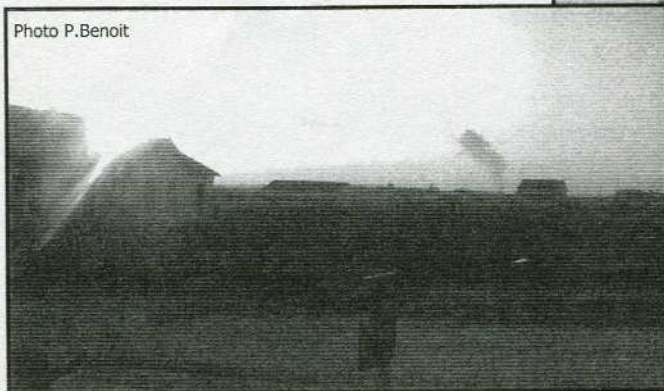


Photo P.Benoit



Photo P.Benoit

Pour la 1^{ère} tranche commerciale, un appel à la concurrence à été lancé le 16 février dernier, le dépôt des candidatures se terminera le 15 mars 2007.

Il a été annoncé lors de la dernière réunion du conseil communautaire le 01 mars 2007 que la déchetterie devrait se munir de 2 nouveaux quais et donc de 2 nouvelles bennes pour y déposer nos objets encombrants, les délégués de la commission de l'environnement sont actuellement en train d'étudier une solution pour l'élimination des déchets verts, l'étude porte actuellement sur le compostage. Souhaitons leur de réussir dans ce sens.

.. EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF..

Bibliothèque François Mitterrand

70, avenue Pierre Brossolette

Tél: 03.25.24.03.98

Fax: 03.25.21.95.06

E-mail: Bibliotheque.mitterrand@gmail.com

L'accès à la bibliothèque est libre et gratuit.



L'inscription n'est demandée que pour vous permettre d'emprunter des documents, albums, romans, BD, documentaires, documentation champenoise, magazines et CD.

Espaces adaptés : coins lecture pour les petits et salle de travail pour les plus grands.

Accès Internet.

Lecture du jeudi, proposée par l'équipe des bibliothécaires, un après-midi par mois, ouverte à tous.

Horaires : Mardi : 14h00-19h00

Mercredi : 10h00-19h00

Vendredi : 14h00-18h00

Samedi : 10h00-12h00 & 14h00-18h00

L'inscription est gratuite pour les jeunes jusqu'à 18 ans.

Inscription sur place, passeport jeune

Toute l'équipe de la bibliothèque se tient à votre disposition pour vous accompagner dans vos recherches, enregistrer vos suggestions et vous faire découvrir plus amplement les ressources de la bibliothèque intercommunale.

L'abus de bibliothèque ne nuit pas à la santé. Fréquentez-la sans modération !

Elections :

L'année 2007 est riche en élections.

Voici donc les dates à retenir.

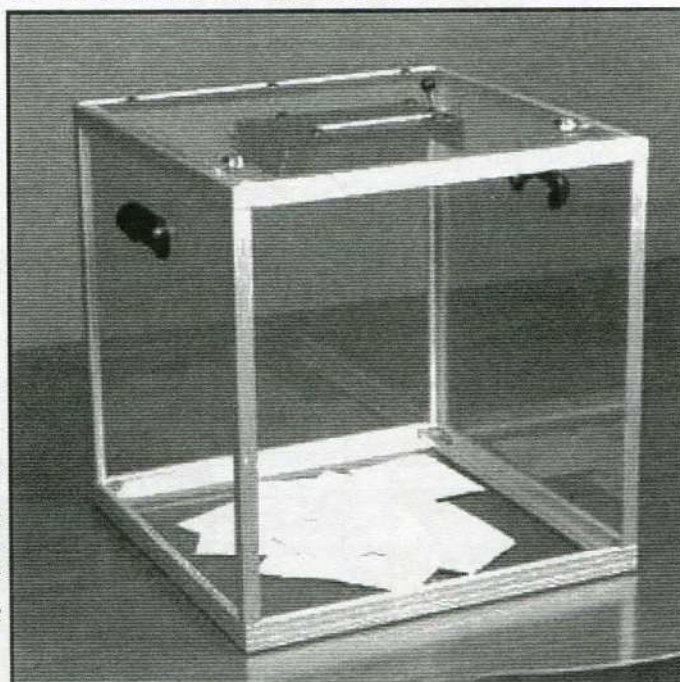
Elections présidentielles :

22 avril 2007 et 6 mai 2007

Elections législatives (Députés) :

10 juin 2007 et 17 juin 2007

Dans le cas d'un empêchement, il vous est possible de voter par procuration, pour cela, il vous suffit de vous rapprocher de la brigade de gendarmerie de Romilly sur Seine qui est habilitée à délivrer ce formulaire administratif.



LES ACTIONS MENEES PAR LA COMMISSION ...

Photo P. Benoit



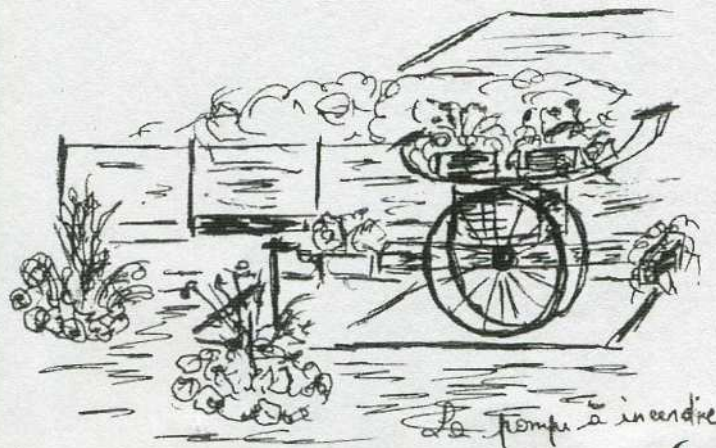
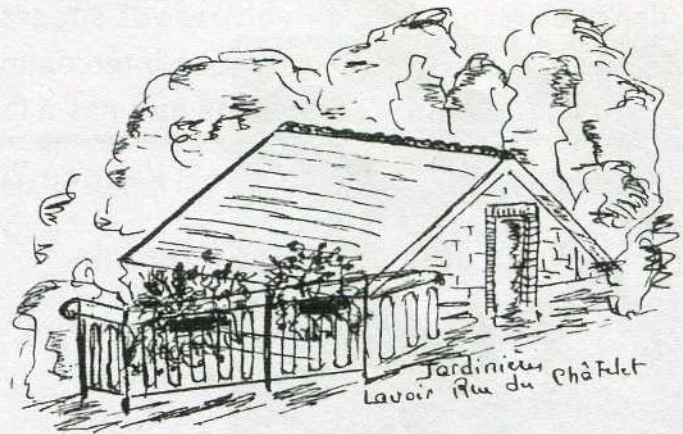
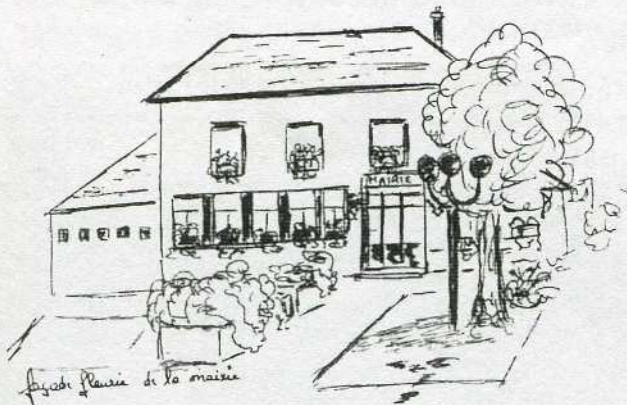
Il reste à passer quelques jours d'hiver qui peuvent encore nous réserver de mauvaises surprises ... Cependant dès que le soleil brille, ses rayons se font plus chauds et donnent à la nature un air de printemps .

La Commission " Bienvenue à Pars lès Romilly " a senti aussi cet air de printemps et s'est réunie pour faire un bilan de l'année 2006 et surtout pour préparer son programme d'action pour 2007 .

Quelles actions au cours de l'année 2006 ?

Fleurissement :

Les jardinières ont repris leur place sur la façade de la mairie et les rambardes des ponts sur le ruisseau. Des nouvelles ont été installées aux entrées du village et sur la pompe à incendie .



Travaux :

Le terrain de boules a été agrandi par l'arrachage des pyracanthas .

Une équipe de bénévoles a procédé à la restauration et à l'installation de la pompe à bras du service incendie de la commune. Un gazon a été semé , des jardinières et des parterres de fleurs ont agrémenté le tout .

..... BIENVENUE A PARS LES ROMILLY

Journée Village Propre :

Elle a eu lieu le 23 Septembre avec une participation en baisse mais toujours aussi motivée !

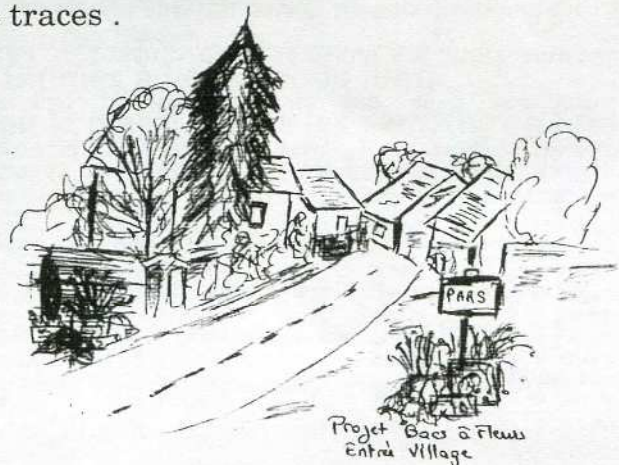


Désherbage: Le Conseil Municipal a voté la décision de faire procéder au désherbage des trottoirs de la commune par entreprise. Il n'était plus possible de laisser des longueurs de trottoir envahies par les mauvaises herbes, la première action d'embellissement d'un village n'est-elle pas d'assurer la propreté de ses rues ? L'entreprise Ediparc de Tiqueux a été retenue.

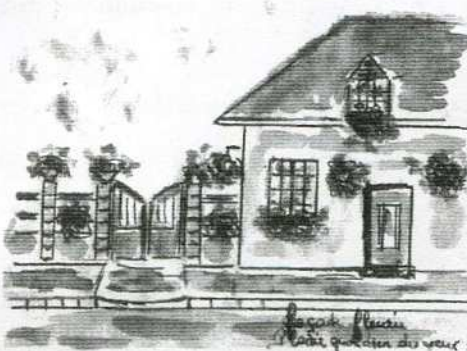
Elle présentait toutes les compétences. Elle est intervenue en octobre, le produit a été efficace sans dégâts sur la végétation avoisinante. Quant au colorant bleu qui a suscité quelque émoi, il s'agit d'un marquant pour éviter les impasses ou les doubléments et vite disparu sans laisser de traces .

Projets 2007

- **Fleurissement** : Les jardinières reprendront leur place, celles qui étaient aux entrées du village seront en partie remplacées par des bacs dont la taille sera déterminée par la place disponible. Les habitants sont instamment invités à compléter le fleurissement communal par des initiatives personnelles (*jardinières aux fenêtres , suspensions etc...*). Déjà au cours de l'été nous avons pu réjouir nos yeux de belles réalisations, toutes nos félicitations à leurs propriétaires .



Continuons Progressons ...



- **Travaux** : Le parterre installé à l'entrée du village côté Romilly va être agrandi. Poursuite de l'installation de l'arrosage automatique des jardinières par de dévoués bénévoles .

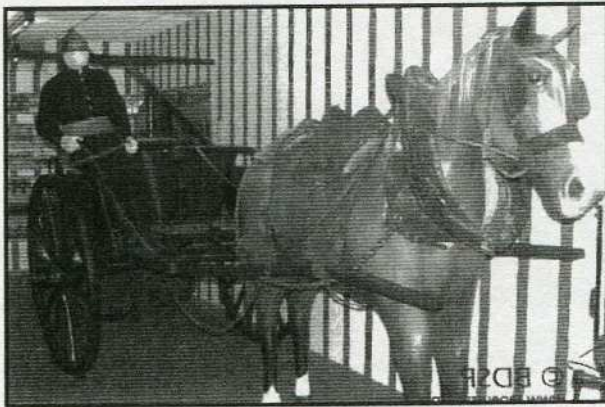
- **Désherbage** : L'entreprise interviendra en mars et octobre. Les trottoirs des voies principales seront désherbés en totalité , il est impossible de faire un désherbage sélectif .

- **Journée Village Propre** : L'action sera maintenue et soutenue par un sponsor comme en 2006 .

La commission " Bienvenue à Pars " espère modestement apporter satisfaction à ses concitoyens, attend leurs suggestions et accueillera avec plaisir de nouveaux participants. Pour les personnes qui souhaiteraient se joindre à nous pour participer aux projets, à leur réalisation, aider à l'arrosage, peuvent contacter Jacques Breuil ou s'adresser à nos aimables secrétaires de mairie .

NOTRE COMPAGNIE DE SAPEURS-POMPIERS

Notre compagnie des sapeurs – pompiers* volontaires d’hier à aujourd’hui
ou 150 ans de vacances* et de dévouement au service des habitants



Autrefois, vers 1850, Pars comptait quelque 249 âmes. En ce temps-là, le besoin se fait sans doute sentir d’organiser la lutte contre les incendies, véritables fléaux dévastateurs de l’époque.

Le corps des sapeurs-pompiers volontaires existe dans notre village depuis 1853 par décret impérial (sous Napoléon 3).

Il est alors doté d’une pompe à bras avec ses accessoires (des seaux, entre autres).

A cette époque (1868), les sapeurs-pompiers possédaient le privilège de porter des armes.

Au cours du XX^e siècle, en 1911, la pompe à bras est remplacée par une pompe aspirante.

Le port des armes est supprimé en 1920. En 1928, la ville de Romilly s’équipe d’un camion et d’une moto pompe. En échange d’une participation financière des communes voisines à l’acquisition de ce matériel, les sapeurs-pompiers volontaires de Romilly assureront les secours pour les sinistres importants. En 1953, une sirène succède au tocsin pour appeler les pompiers. Elle est installée sur le toit de l’ancienne mairie. Les pompiers du village appartiennent au Corps de Première Intervention. Outre leur participation obligatoire à des manœuvres de pompe chaque mois, ils sont appelés principalement pour les feux de cheminée, les secours aux personnes, les nids d’abeilles.

Se sont succédés en qualité de chef de corps :

- Daniel Badelier (Adjudant) de 1971 à 1996
- Antoine Appino (Adjudant) depuis 1996

A partir de 1994, la commune a adhéré au SICOGECS (syndicat intercommunal pour la gestion et la construction du centre de secours)

regroupant les communes de Romilly, Origny, Ossey, Gélannes, Maizières, St Hilaire, Crancey, Périgny la Rose et la Villeneuve au Châtelot. La caserne intercommunale fut construite rue Milford Haven.



Au cours des années 200... depuis le 1^{er} janvier 2005, les bâtiments et le matériel très opérationnel de la caserne basée à Romilly appartiennent au SDIS (Service Départemental d’Incendie et de Secours) auquel notre commune parmi les autres verse une participation financière assez conséquente, calculée proportionnellement au nombre d’habitants. 40 sapeurs-pompiers volontaires y sont affectés.

Actuellement, notre Corps de Première Intervention manque de forces vives....

VOLONTAIRES D'HIER A AUJOURD'HUI

Pour rester dans le registre de la Sécurité Civile :

Pourquoi la sirène se déclenche-t-elle certains mercredis midi?

Peut-être le saviez-vous déjà ou bien découvrez à titre d'information

Comment pourrait être donnée une alerte à court terme aux populations :

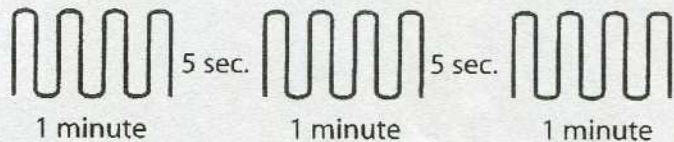
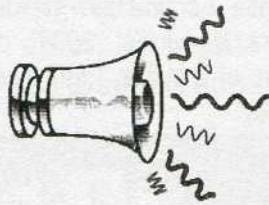
Il faut savoir que jusqu'en 1999, les consignes de la Sécurité Civile étaient indiquées sur les premières pages des annuaires téléphoniques (France Télécom).

Il apparaît opportun de les rappeler.

Le signal national d'alerte est testé le premier mercredi de chaque mois à midi par déclenchement des sirènes.



L'alerte d'un risque annonçant un danger imminent et de grande ampleur se ferait par signal modulé de la sirène durant 1 minute et répété 3 fois avec une pause de 5 secondes entre chaque signal.



Si ce signal retentissait, voici la conduite à tenir, afin de ne pas céder à la panique :

- Se confiner dans un local clos
- Ne pas téléphoner afin de ne pas saturer les réseaux réservés aux services de secours
- Ecouter la radio : France Inter
- Les enfants seraient pris en charge dans leur établissement scolaire

La fin de l'alerte est indiquée par un signal continu de 30 secondes

Quelques définitions : *sapeur-pompier : nom commun masculin ou féminin : personne appartenant à une brigade ou un corps spécialisés dans la lutte contre les incendies et le sauvetage.



*vacation : ce mot désigne l'unité de temps de travail sur laquelle sont calculés les honoraires des pompiers volontaires. On dit qu'ils sont rémunérés par la collectivité « à la vacation ».



CELA S'EST PASSÉ DANS NOTRE COMMUNE

Fête des écoles



Photo N. Mugard



Photo N. Mugard



Photo N. Mugard

Centre de Loisirs

L'équipe gérant le Centre de Loisirs désire passer le relais après Juillet 2007. Pour assurer la pérennité du Centre, toute bonne volonté sera appréciée. Veuillez vous faire connaître rapidement pour préparer l'ouverture de Juillet 2008, par courrier adressé à " De Pars et d'Autres " Familles rurales Mairie de Pars lès Romilly.



Photo N. Mugard

Vide-grenier / Brocante



Photo P. Benoit

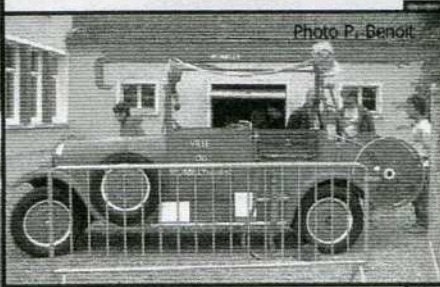


Photo P. Benoit



Photo P. Benoit



Photo P. Benoit



Photo P. Benoit

CELA S'EST PASSÉ DANS NOTRE COMMUNE

Cérémonie du 11 novembre 2006



Malgré la pluie et le vent, cette année encore, M. le Maire à donné lecture du message de M. le secrétaire d'état aux anciens combattants avant de demander une minute de silence devant une assemblée un peu plus nombreuse que d'habitude.



P. Benoit



Repas du 11 novembre 2006



NOS DOYENS

Antoinette BADELIER et Louis GOURHEU

CELA S'EST PASSÉ DANS NOTRE COMMUNE

Repas des anciens

Les aînés ruraux "Diamant 3" de Pars lès Romilly grandissent pour cette année 2007. Nous avons fait 6 adhésions.

Nous sommes 53 adhérents qui se retrouvent tous les jeudi pour un bon goûter. Belote et tous les jeux possibles.

Pour terminer l'année 2006, M. Brelest et son Equipe nous ont servi un excellent repas, Très bonne journée.

La présidente



Soirée Cyclo "Le Diamant"

Comme tous les ans à la même époque, la soirée Cyclo "Le Diamant" a eu lieu, le samedi 3 février avec la présence de M. le maire et de nombreux invités.

Très bonne ambiance et quelques animations proposées par les membres du bureau. Nous remercions toutes les personnes qui ont répondu à notre invitation..

Le club se porte bien avec 33 cyclos inscrits.

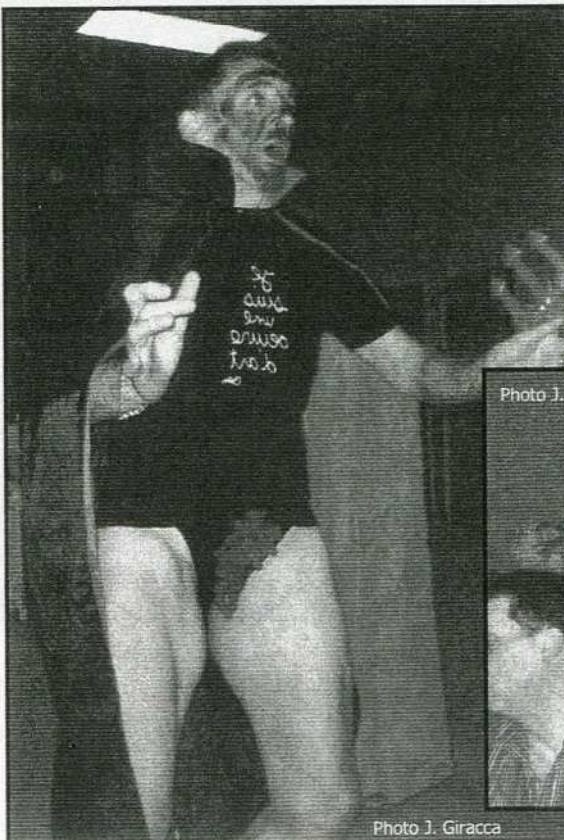


Photo J. Giracca

Notre concentration aura lieu le jeudi 17 mai 2007.

Le président

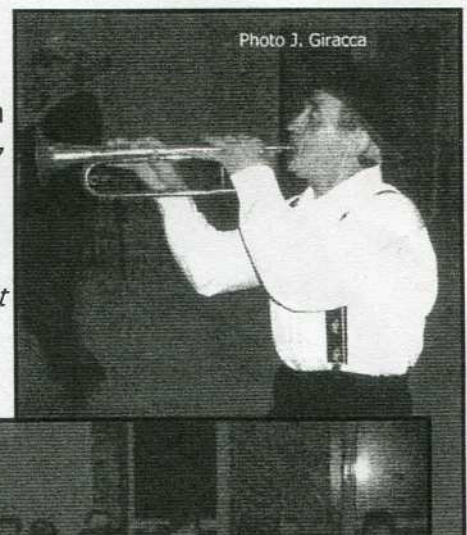


Photo J. Giracca

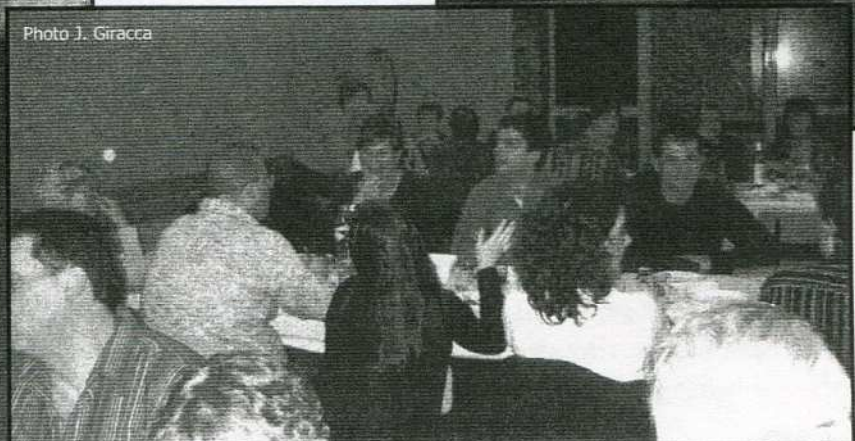


Photo J. Giracca

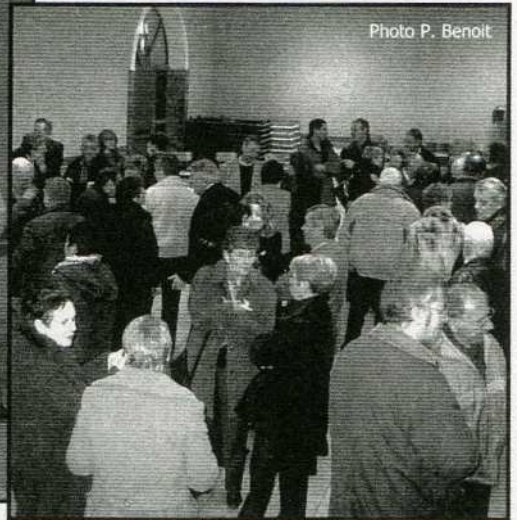
CELA S'EST PASSÉ DANS NOTRE COMMUNE

Les vœux du Maire



Photo P. Benoit

Photo P. Benoit



L
E
S

M
I
N
I
Z

Photo l'Est Eclair

Bourse
Aux
Cartes
Postales

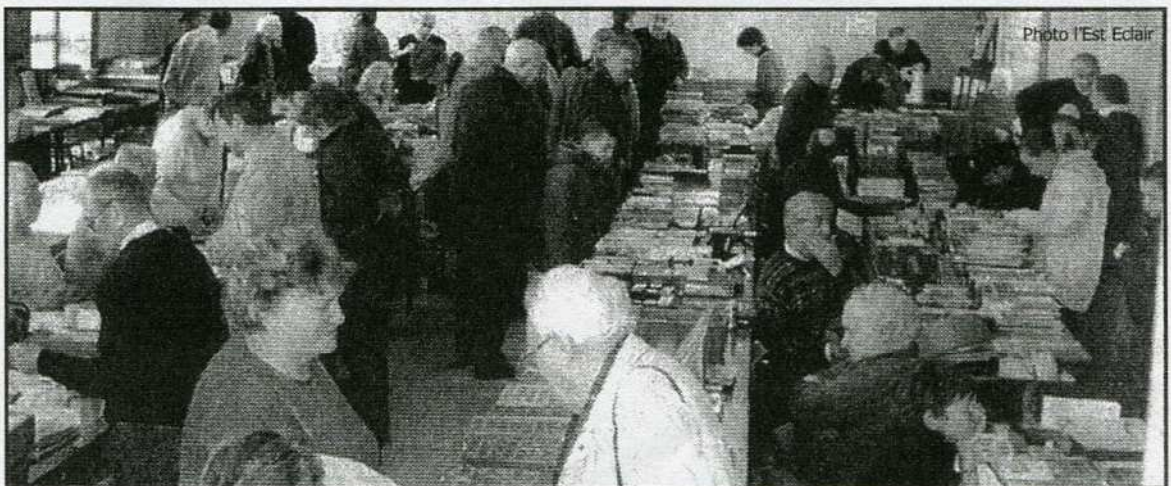


Photo l'Est Eclair

CELA SE PASSE DANS NOTRE COMMUNE

Gymnastique volontaire

vous voulez faire un peu de sport ?

Venez nous rejoindre le Jeudi à 19h15
À la salle polyvalente de Pars lès Romilly

2 séances d'essai sont offertes.
Cours assurés par une animatrice qualifiée

N'hésitez pas à demander des renseignements supplémentaires
Au 03.25.39.14.70 ou au 03.25.24.90.27

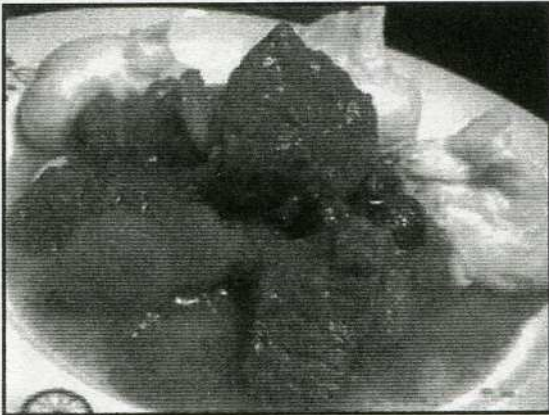
Toutes personnes intéressées qui voudraient rejoindre le club seront les bienvenues.

Ambiance sympa mais néanmoins tonique !



LA CUISINE DE MARTINE

L'hiver est une bien belle saison qui nous permet de manger des plats solides pour contrer les rigueurs du climat. Voici donc venu le temps des soupes, des pots au feu, des ragoûts et des desserts aux pommes. Profitons de cette saison, en attendant le printemps...



Ingrédients :

1 kg de bœuf (*macreuse ou gîte*)
100g de lardons fumés
5cl d'huile d'olive
1 oignon
Sel
Poivre du moulin
Persil plat

Ingrédients pour la marinade :

2 cuillères à soupe de cognac
1/2 l de vin blanc
2 cuillères à soupe d'huile
1 oignon
1 gousse d'ail
2 carottes
1 branche de thym
1 feuille de laurier
Persil plat
1 clou de girofle

Bœuf en Daube (*pour 6 personnes*)

Préparation :

Préparer la marinade la veille.

Coupez en gros dés les carottes et les oignons. Ajoutez ail, aromates, poivre, huile, vin blanc et cognac. Ajoutez les morceaux de viande et mélangez.

Le lendemain

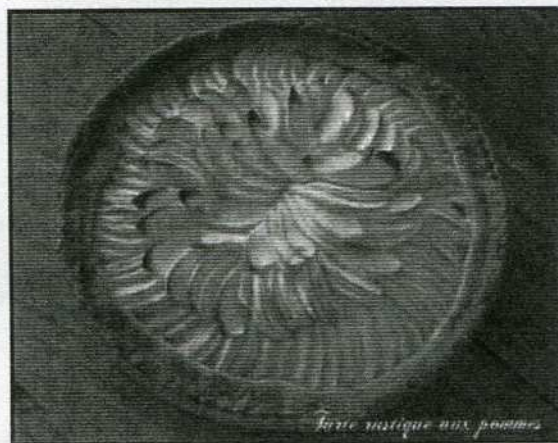
Faites revenir la viande (bien époncée) dans l'huile d'olive dans une cocotte en fonte, puis les lardons. Ajoutez l'oignon et laissez blondir. Recouvrez le tout avec la marinade. Portez à ébullition et vérifiez l'assaisonnement.

Fermez la cocotte et laissez frémir pendant 1^h30 minutes.

Tarte rustique

Ingrédients :

1 pâte (*feuilletée de préférence*)
4 grosses pommes
Raisins secs
Sucre
Cannelle en poudre
1 jaune d'œuf
Beurre



Préparation:

Préchauffez le four à 200° (*Thermostat 6/7*) garnissez un moule beurré avec la pâte feuilletée.

Epluchez les pommes et coupez les en grosses tranches, ranger les sur la pâte et parsemez de

raisins secs. Battez le jaune d'œuf, y incorporer le sucre et la cannelle. Répartissez ce mélange sur toute la tarte. Mettez le moule au four pendant 25 minutes.

Servez tiède.

Le bœuf en Daube est un plat unique très savoureux et, tout comme la tarte rustique, il est très bon marché. Ceci est une idée de menu « d'autrefois », un peu oublié ces dernières années et que l'on a beaucoup de plaisir à retrouver. Si "le cœur vous en dit", je vous souhaite bon appétit.

Bienvenue aux nouvelles familles

Le 01 septembre 2005 (41 rue du Châtelet)

M. et M^{me} Stéphane PERS

Le 01 novembre 2005 (27 rue Nationale)

M. Nicolas GAUCHER

Le 01 février 2006 (12 rue de la République)

M. Eric BARJOT et M^{elle} Georgette MANŒUVRE

Le 17 février 2006 (3 allée des Sapins)

M. Philippe GAILLARD

Le 01 avril 2006 (38 rue du Châtelet)

M. Jérôme BONILLA et M^{elle} Emilie DIREZ

Le 15 mai 2006 (17 route des Granges)

M. et M^{me} Alvaro DE SOUSA PEREIRA

Le 01 juillet 2006 (8 route des Granges)

M. et M^{me} Jean-François RENARD

Le 23 juillet 2006 (84 rue Nationale)

M. Denis SOHET et M^{elle} Nathalie PFRIMMER

Le 28 août 2006 (49 rue du Châtelet)

M. et M^{me} David PAPIGNY

Le 01 décembre 2006 (3 allée des Sapins)

M. et M^{me} Jean LAURENT



Le 27 mai 2006 (13 route des Granges)

M. et M^{me} Lionel GASS

Le 15 juillet 2006 (13 rue du Château d'Eau)

M. Arnaud BARBOSA et M^{elle} Karine CHEVALIER

Le 16 août 2006 (54 rue Nationale)

M. Philippe GIROUD et M^{elle} Stéphanie AUMOITTE

Le 06 novembre 2006 (15 rue du Château d'Eau)

M^{me} Valérie GRISART

Le 01 décembre 2006 (2 rue du Château d'Eau)

M. Savinien PRIEUR

Mariages :

Le 25 mars 2006

Philippe BENOIT
et Nathalie CARRE

Le 24 juin 2006

Jean-François RENARD
et Isabelle THIBIVILLIERS

Le 29 juillet 2006

Serge MAUVAIS
et Evelyne VANDENAS

Le 19 août 2006

Anthony GRAMAIN
et Lysiane DUPIN



Le 26 août 2006

Christophe LEMAIRE
et Stéphanie REDONDO

Naissances :

Baptiste, Philippe, Michel, Paul SOULEAU

né le 02 juin 2006 à Troyes

Noa, Chris JULIEN

né le 07 avril 2006 à Provins

Charly DERVIN

né le 02 juillet 2006 à Romilly

Alizée, Manon MARCHE

née le 07 août 2006 à Romilly

Maléna GIRARD

née le 12 septembre 2006 à Romilly

Timéo DUPIN

né le 05 janvier 2006 à Romilly

Lou ROOSE

née le 09 octobre 2006 à Romilly

Lola ROHRBACH

née le 17 novembre 2006
à Romilly

Enzo ROSEAU

né le 18 novembre 2006
à Romilly

Décès :

Le 20 octobre 2005 M^{me} Rolande LAURIN (veuve CHERAULT)

Le 03 mai 2006 M^{me} Simone KOHUT

(veuve LERENARD)

Le 16 février 2006 M^{me} Jacqueline PIENNE (veuve ROLAND)

Le 28 juin 2006 M^{me} Thérèse ROUSSEL (épouse TAHARAS)

Le 14 novembre 2006 M^{me} Marcelle GUSIEE (épouse BROGGI)

Le 13 décembre 2006 M. Pierre LEFEVRE

Le 23 décembre 2006 M^{me} Anne ROBLIN (veuve JOLY)

Horaires d'ouverture de la mairie

| | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Matin | Fermée | 09h00 - 12h00 | Fermée | 09h00 - 12h00 | Fermée |
| Après-Midi | 14h00 - 17h00 | 13h00 - 17h00 | 13h00 - 17h00 | 13h00 - 17h00 | 13h00 - 17h30 |

RETROUVEZ PARS SUR INTERNET

Site Internet :

<http://www.ville-parslesromilly.fr>

Adresse Messagerie Internet :

ville.parslesromilly@wanadoo.fr

.. CALENDRIER DE RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES ..

SORTIR VOS SACS LA VEILLE AU SOIR

| 2007 JANVIER 7 h 46 à 16 h 03 | FÉVRIER 7 h 23 à 16 h 46 | MARS 8 h 35 à 17 h 32 | AVRIL 5 h 31 à 18 h 19 | MAI 4 h 33 à 19 h 04 | JUIN 2007 3 h 54 à 19 h 44 |
|----------------------------------|--------------------------------|--------------------------|---------------------------|---------------------------|-------------------------------|
| 1 L JOUR DE L'AN | 1 J Ste Ella | 1 J St Aubin | 1 D RAMEAUX | 1 M FÊTE DU TRAVAIL | 1 V St Justin |
| 2 M St Basile | 2 V Prés du Seigneur | 2 V St Charles le Bon | 2 L Ste Sandrine | 2 S St Denis | 2 S Ste Blandine |
| 3 M Ste Geneviève | 3 S St Blaise | 3 S St Guénolé | 3 D Ste Genevieve | 3 J Sts Philippe, Jacques | 3 D Trinité - F. des Mères |
| 4 J St Odilon | 4 D Ste Véronique | 4 D St Casimir | 4 M St Isidore | 4 V St Sylvain | 4 L Ste Clotilde |
| 5 V St Edouard | 5 L Ste Agathe | 5 L Ste Olivia | 5 J St Irène | 5 S Ste Judith | 5 M St Igor |
| 6 S St Melaine | 6 M Ste Elisabeth | 6 M Ste Genevieve | 6 V St Marcellin | 6 D Ste Prudence | 6 M St Norbert |
| 7 D Epiphanie | 7 M Ste Eugénie | 7 M Ste Felicité | 7 S St J.-B. de la Salle | 7 L Ste Gisèle | 7 J St Gilbert |
| 8 L St Lucien | 8 J Ste Jacqueline | 8 J St Jean de Dieu | 8 D PÂQUES | 8 M VICTOIRE 1945 | 8 V St Médard |
| 9 M Ste Adèle | 9 V Ste Apolline | 9 V Ste Francoise R. | 9 L St Gautier | 9 M St Pacôme | 9 S Ste Diane |
| 10 M St Guillaume | 10 S St Arnaud | 10 S St Vivien | 10 M St Fulbert | 10 J Ste Solange | 10 D Fête-Dieu |
| 11 J St Paulin | 11 D N.-D. de Lourdes | 11 D Ste Rosine | 11 M St Stanislas | 11 V Ste Estelle | 11 L St Barnabé |
| 12 V Ste Tatiana | 12 L St Félix | 12 L Ste Justine | 12 J St Jules | 12 S St Achille | 12 M St Guy |
| 13 S Ste Yvette | 13 M Ste Béatrice | 13 M St Rodrigue | 13 V Ste Ida | 13 D Fête Jeanne d'Arc | 13 M St A. de Padoue |
| 14 D Ste Nina | 14 M St Valentin | 14 M Ste Mathilde | 14 S St Maxime | 14 L St Matthias | 14 J St Elisée |
| 15 L St Remi | 15 J St Claude | 15 J Mi-Carême | 15 D St Paterne | 15 M Ste Denise | 15 V Ste Germaine |
| 16 M St Marcel | 16 V Ste Julienne | 16 V Ste Bénédicte | 16 L St Benoît-Joseph | 16 M St Honoré | 16 S J.-F. Régis |
| 17 M Ste Roseline | 17 S St Alexis | 17 S St Patrice | 17 D PÂQUES | 17 J ASCENSION | 17 D Fête des Pères |
| 18 J Ste Prisca | 18 D Ste Bernadette | 18 D St Cyrille | 18 M St Parfait | 18 V St Eric | 18 L St Léonce |
| 19 V St Marius | 19 L St Gabin | 19 L St Joseph | 19 J Ste Emma | 19 S St Yves | 19 M St Romuald |
| 20 S St Sébastien | 20 M Ste Margn-Bras | 20 M Ste Margn-Bras | 20 V Ste Odette | 20 D St Bernardin | 20 M St Silvère |
| 21 D Ste Agnès | 21 M Cendres | 21 M PRINTEMPS | 21 S St Anselme | 21 L St Constantin | 21 J ETE |
| 22 L St Vincent | 22 J Ste Isabelle | 22 J Ste Léa | 22 D St Alexandre | 22 M St Emile | 22 V St Alban |
| 23 M Ste Bernadette | 23 V St Lazare | 23 V St Victorien | 23 L St Georges | 23 M St Didier | 23 S Ste Audrey |
| 24 M St Fr de Sales | 24 S St Modeste | 24 S Ste Cath de Suede | 24 M St Fidèle | 24 J St Donatien | 24 D St J.-Baptiste |
| 25 J Conv. de St Paul | 25 D 1 ^{er} de Carême | 25 D St Humbert | 25 M St Marc | 25 V Ste Sophie | 25 L Ste Eléonore |
| 26 V Ste Paule | 26 L St Nestor | 26 L Annonciation | 26 J Ste Alida | 26 S St Bérenger | 26 M Ste Antoinette |
| 27 S Ste Angèle | 27 M Ste Honorine | 27 M St Habib | 27 V Ste Zita | 27 D PENTECÔTE | 27 M St Fernand |
| 28 D St Thomas d'Aquin | 28 M St Romain | 28 M St Gontran | 28 S Ste Valérie | 28 L St Germain | 28 J St Irénée |
| 29 L St Gildas | 29 J St Gwladys | 29 J Ste Gwladys | 29 D Souv. Déportés | 29 M Ste Anne | 29 V Sts Pierre, Paul |
| 30 M Ste Martine | 30 V St Amédée | 30 V St Amédée | 30 L St Robert | 30 M St Ferdinand | 30 S St Martial |
| 31 M Ste Marcelle | A.F.A. Paris | 31 S St Benjamin | | 31 J Visitation | |

2

0

0

7

Le ramassage des Déchets Ultimes à lieu chaque lundi

Le ramassage des sacs transparents à lieu le mardi toutes les semaines paires

2

0

0

7

| 2007 JUILLET 3 h 53 à 19 h 56 | AOÛT 4 h 25 à 19 h 28 | SEPTEMBRE 5 h 08 à 18 h 32 | OCTOBRE 5 h 51 à 17 h 29 | NOVEMBRE 6 h 30 à 16 h 30 | DECEMBRE 2007 7 h 24 à 15 h 55 |
|----------------------------------|--------------------------|-------------------------------|-----------------------------|------------------------------|-----------------------------------|
| 1 D St Thierry | 1 M St Alphonse | 1 S St Gilles | 1 L Ste Thérèse de l'E-J | 1 J TOUSSAINT | 1 S Ste Florence |
| 2 L St Martinien | 2 J St Julien Eymard | 2 D Ste Ingrid | 2 M St Roger | 2 V Défunts | 2 D AVENT |
| 3 M St Thomas | 3 V Ste Lydie | 3 L St Grégoire | 3 M St Gérard | 3 S St Hubert | 3 L St Xavier |
| 4 M St Florent | 4 S St J.-M. Vanney | 4 M Ste Rosalie | 4 J St Fr d'Assise | 4 D St Charles | 4 M Ste Barbara |
| 5 J St Antoine | 5 D St Abel | 5 M Ste Raïssa | 5 V Ste Fleur | 5 L Ste Sylvie | 5 M St Gérald |
| 6 V Ste Manette | 6 L Transfiguration | 6 J St Bertrand | 6 S St Bruno | 6 M St Léonard | 6 J St Nicolas |
| 7 S St Raoul | 7 V Ste Reine | 7 V Ste Reine | 7 D St Serge | 7 M Ste Carine | 7 V St Ambroise |
| 8 D St Thibaut | 8 M St Dominique | 8 S Nativité N.-D. | 8 L Ste Pélagie | 8 J St Geoffroy | 8 S Immac. Conception |
| 9 L Ste Armandine | 9 J St Amour | 9 D St Alain | 9 M St Denis | 9 V St Théodore | 9 D St Pierre Fourier |
| 10 M Ste Annette | 10 V St Laurent | 10 L Ste Inès | 10 M St Ghislain | 10 S St Léon | 10 L St Romaric |
| 11 M St Benoit | 11 S Ste Claire | 11 M Ste Agathe | 11 J St Firmin | 11 D ARMISTICE 1918 | 11 M St Daniel |
| 12 J St Olivier | 12 D Ste Clotilde | 12 M St Apollinaire | 12 V St Wilfried | 12 L St Christophe | 12 M Ste J.-F. Chantal |
| 13 V Sts Henri, Joël | 13 L St Hippolyte | 13 J St Aimé | 13 S St Géraud | 13 M St Brice | 13 J Ste Lucie |
| 14 S FÊTE NATIONALE | 14 M St Evrard | 14 V Croix Glorieuse | 14 D St Juste | 14 M St Sidoine | 14 V Ste Odile |
| 15 D St Donald | 15 M ASSOMPTION | 15 S St Roland | 15 L Ste Thérèse d'A | 15 J St Albert | 15 S Ste Ninon |
| 16 L N.-D. Mont-Carmel | 16 J St Armel | 16 D Ste Edith | 16 M Ste Edouard | 16 V Ste Marguerite | 16 D Ste Alice |
| 17 M Ste Charlotte | 17 V St Hyacinthe | 17 L St Renaud | 17 M St Baudouin | 17 S Ste Elisabeth | 17 L Sts Judicaël, Gaël |
| 18 M St Frédéric | 18 S Ste Hélène | 18 M Ste Nadège | 18 J St Luc | 18 D Ste Aude | 18 M St Gatien |
| 19 J St Arsène | 19 D St Jean Eudes | 19 M Ste Emilie | 19 V St René | 19 L St Tanguy | 19 M St Urbain |
| 20 V Ste Marina | 20 L St Bernard | 20 J St Davy | 20 S Ste Adeline | 20 M St Edmond | 20 J St Théophile |
| 21 S St Victor | 21 M Ste Genevieve | 21 V St Matthieu | 21 D Ste Céline | 21 M Prés de Marie | 21 V St Pierre C |
| 22 D Ste Marie-Mad. | 22 M St Fabrice | 22 S St Maurice | 22 L Ste Elodie | 22 J Ste Cécile | 22 S HIVER |
| 23 L Ste Brigitte | 23 J Ste Rose de Lima | 23 D AUTOMNE | 23 M St Jean de C. | 23 V St Clément | 23 D St Armand |
| 24 M Ste Christina | 24 V St Barthélemy | 24 L Ste Thècle | 24 M St Florentin | 24 S Ste Flora | 24 L Ste Adèle |
| 25 M St Jacques | 25 S St Louis | 25 M Sts Côme, Damien | 25 J St Enguerran | 25 D Christ Roi | 25 M NOËL |
| 26 J Sts Anne, Joachim | 26 D Ste Natacha | 26 M Sts Vincent de Paul | 26 V St Dimitri | 26 L Ste Delphine | 26 M St Etienne |
| 27 V Ste Nathalie | 27 L Ste Monique | 27 J St Vincent de Paul | 27 S Ste Emeline | 27 M St Severin | 27 J St Jean |
| 28 S St Samson | 28 M St Augustin | 28 V St Venceslas | 28 D Sts Simon, Jude | 28 M St Jacques de M | 28 V Sts Innocents |
| 29 D Ste Marthe | 29 M Ste Sabine | 29 S St Michel | 29 L St Narcisse | 29 J St Saturnin | 29 S St David |
| 30 L Ste Juliette | 30 J St Fiacre | 30 D St Jérôme | 30 M Ste Blanche | 30 V St André | 30 D Sainte Famille |
| 31 M St Ign. de Loyola | 31 V St Aristide | | 31 M St Quentin | A.F.A. Paris | 31 L St Sylvestre |

POURQUOI CERTAINS DE NOS SACS ONT-ILS ETES REFUSES ? - Ils contenaient des produits non conformes tels que :

- Tubes de dentifrice, Sacs de tri, Films Plastiques, Barquettes, Cartons imbriqués avec du plastique, cintres, plaquettes de médicament, boîtes à œufs en plastique, barquettes de margarine, Filets à légumes, pots de fromage blanc, boîtes à fromage en bois, bouteilles de Destop, papiers, bouteilles non vidée en totalité...

Faites bien attention, un refus de sac c'est une pénalité pour la commune donc pour nous tous.